

# Restitution de l'évaluation du « tête à tête »

Vendredi 10 avril 2009

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

10 IV 09

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir et je vous remercie de votre présence et de votre participation à ce moment d'échange consacré à la restitution de l'évaluation du « tête à tête », conduite par le cabinet LH Conseil tout au long de l'année 2008.

Permettez moi en premier lieu, de réaffirmer devant vous tout l'intérêt et toute la place que l'exécutif départemental souhaite accorder aux actions de prévention à destination des adolescents et des jeunes adultes, public particulièrement sensible, enclin à adopter des comportements dits « à risque », de nature à bouleverser leur épanouissement et leur équilibre. Les missions directes et obligatoires du Conseil général dans le secteur de la protection de l'enfance nous confèrent un rôle majeur en ce domaine. Mais au-delà de nos seules prérogatives légales et obligatoires en la matière, nous nous sommes toujours attachés à développer et à mettre en place des dispositifs innovants, qui nous semblaient répondre de manière adaptée aux difficultés qui se posent aux jeunes.

Cette volonté nous a conduit dans la période récente à créer les conditions d'un meilleur accompagnement des collégiens de Seine-Saint-Denis, en engageant activement le Département -au moyen d'un partenariat étroit avec l'Inspection académique- dans des initiatives de prévention des actes de violences, des conduites à risques et de la lutte contre les décrochages scolaires. De manière concrète, cela est en train de se traduire par le renforcement de l'intervention des associations de prévention spécialisée, à l'intérieur et aux abords de 20 établissements retenus également pour l'expérimentation des mesures nouvelles éducatives que le nouvel exécutif départemental a souhaité mettre en place au profit de la réussite des jeunes.

C'est cette même volonté qui avait déjà conduit le Conseil général, en 2006, à ouvrir un lieu d'accueil, d'écoute et d'information accessible à tous : aux jeunes bien évidemment, mais aussi aux adultes, qu'ils soient professionnels de la jeunesse ou parents. Depuis sa création, le « tête à tête » a remporté -je crois- un franc succès. En attestent, les près de 50 000 visiteurs qui sont venus découvrir les prestations proposées par la structure, au cours de ces trois dernières années. En atteste également l'intérêt que suscite ce lieu atypique à l'extérieur du département, je pense en particulier à la ville de Paris, qui a exprimé son souhait de développer un dispositif similaire.

Cette réussite, nous la devons d'abord à la dynamique du partenariat qui s'est engagé très en amont de la création de cet espace et qui demeure aujourd'hui. Je tiens donc à adresser une nouvelle fois mes remerciements à l'ensemble des institutions et des partenaires qui se sont investis aux cotés du Conseil général de la Seine-Saint-Denis pour la concrétisation de ce projet : le Conseil régional d'Ile-de-France, la DDASS 93, la ville de Rosny-sous-Bois, sans oublier UNIBAIL, le GIE des commerçants de Rosny 2, la CPAM, la CRAMIF, ainsi que le Centre régional d'information et de prévention du sida d'Ile-de-France (CRIPS IDF).

Mais je veux aussi ici saluer tout particulièrement la qualité du travail mené par les équipes du « tête à tête », ainsi que par l'ensemble des professionnels de la mission de prévention des conduites à risque du Conseil général, qui ont largement contribué à faire de cet espace un lieu ressource pour les publics ciblés, en parvenant plus spécifiquement à instaurer une relation de confiance avec des jeunes souvent éloignés de l'offre institutionnelle classique.

L'emplacement stratégique de ce lieu d'écoute et d'information -en plein cœur du centre commercial de Rosny 2- ainsi que les modes opératoires de la structure, qui s'appuient notamment sur l'organisation d'expositions ludiques, traitant de sujets bien souvent « tabous », tels que la sexualité, la contraception ou encore la consommation de produits psychoactifs, participent également de la réussite de ce dispositif.

Après bientôt trois ans d'existence, le « tête à tête » a -grâce à l'ensemble de ces facteurs- déjà pleinement rempli les objectifs fixés initialement. Pour autant, afin de mesurer l'impact réel de cet espace et d'améliorer continuellement la qualité des réponses à apporter à son jeune public, il a semblé utile, dès sa deuxième année de fonctionnement, de procéder à son évaluation. Nous avons, pour l'occasion, fait appel à un cabinet extérieur, spécialisé dans les actions de prévention et de santé publique, dont les travaux ont été tournés autour de cinq grandes thématiques :

- l'appropriation du « tête à tête » par les jeunes ;
- l'attractivité du lieu pour les professionnels ;
- la rigueur et le professionnalisme des équipes ;
- la perception de la part des institutions d'un choix politique clair du Département ;
- et la pertinence de son ancrage au sein du centre commercial.

Je ne rentrerai pas plus avant dans le détail de ces travaux, pour laisser le soin à Luc Hincelin et à Lionel Eustache du cabinet LH Conseil, de vous présenter les conclusions de l'évaluation qu'ils ont conduite pendant près d'une année.